



zoom sur ...

Nos Droits

Prime de rentrée scolaire ou Prime de naissance ?

La Direction propose dans un projet d'accord de verser en une seule fois l'ensemble des primes de rentrée scolaire. Elle envisage de faire un versement de 3.331,25 € par enfant, au moment de la naissance ou de l'adoption.

Ceux qui ont des enfants pour lesquels ils perçoivent déjà la prime actuelle recevraient un montant proratisé au nombre d'années restant jusqu'aux 22 ans de l'enfant.

Quels impacts fiscaux et sociaux ?

Si cette proposition peut sembler alléchante, elle suscite bien des questions.

L'incidence fiscale ne sera pas neutre, et aura des conséquences l'année du versement : hausse possible du prix des cantines scolaires, des centres aérés, baisse possible de l'APL, de la CAF, hausse des impôts sur le revenu ... Comment les chiffrer ?

22 ou 25 ans ?

Aujourd'hui, cette prime est versée jusqu'au 25ème anniversaire pour les enfants étudiants... Pourquoi arrêter à 22 ans le calcul d'intégration ?

Quelle revalorisation ?

Et surtout, cette prime, versée fin août, «tombe à pic» pour absorber le coût d'une rentrée scolaire... En gardant une distribution annuelle, on garde ainsi la possibilité de négocier une revalorisation, qui profitent à toutes et tous et varie en fonction du coût de la vie par exemple... En cas d'intégration,

même équilibrée financièrement, ce «coup de pouce» ne manquera-t-il pas aux ménages dans les années futures ?

La CGT vous tiendra informés des suites de cette négociation.

N'hésitez pas à nous faire part de votre ressenti, de vos idées et de vos exigences sur ce sujet !

Comité de Groupe Et l'Humain ... dans tout ça ?

Lors du Comité de groupe en juin, la direction a présenté ses projections financières pour la fin de 2015. Le décalage entre les préoccupations exprimées par vos représentants et celles de la direction est frappant.

Quelques chiffres.

Le PNB serait de 12294 millions (+3%).
Le résultat Brut d'Exploitation est programmé à 4485 millions (+ 1%)
Le résultat devrait être en baisse et se chiffrer à 2234 millions.
La Cgt a insisté sur les difficultés des salariés en 2015. Le cabinet Syndex (expert du Comité de groupe) a posé la question de l'adéquation des effectifs par rapport aux objectifs de résultat. Sur les renégociations, jamais la question de la charge de travail, des moyens humains n'est évoquée par les dirigeants. L'entreprise a même maintenu ses exigences de production.

Les uns parlent conditions de travail, respect des personnes, reconnaissance, santé physique et psychique, emploi, salaires etc. les autres ne répondent que productivité, ratio réglementaire, concurrence exacerbée, marges.

Chaque fois la même litanie ...

C'est Nicolas THERY, (Président du Conseil d'Administration) qui intervient. Il considère que l'effectif est convenablement **calibré** au regard des attentes de production et de résultat. Oui les salariés ont répondu à la vague de renégociations et cela a été difficile. La direction a pris ça et là des mesures ponctuelles dans des endroits où la situation était intenable. Pour lui, il faut continuer à gagner en productivité pour tenir compte des évolutions du mar-

Au fil des entreprises ... Egalité professionnelle

Chez CCS, l'accord égalité hommes/femmes signé pour 3 ans arrive à son terme.



Pendant 3 ans les femmes de catégorie E-F-G dont le salaire moyen était inférieur à celui des hommes à ancienneté identique ont bénéficié d'une enveloppe de 85 000€ annuelle. Cette année cela a concerné 177 femmes. La Cgt a rappelé à la direction (et celle-ci l'a reconnu) que le réajustement ne doit pas être un argument pour refuser une augmentation individuelle au mérite.

La Cgt est très attentive à l'égalité entre hommes et femmes et elle entend poursuivre son action en ce sens.

ché et des marges.

... et une réalité éprouvante !

Au quotidien c'est la **surcharge** de travail, des postes **non pourvus**, des **remplacements d'absence** non réalisés, des **dépassements d'horaires** non déclarés, de la fatigue, du **stress** etc.

Il faudra que les salariés s'en mêlent pour que l'aspect humain soit pris en compte, que la finalité de notre travail ne soit pas uniquement l'accumulation d'argent mais la redistribution par l'emploi et le salaire.

Des objectif à poursuivre ensemble !

